

Intra CL

Public

Agents Caf de la Guyane
et de la Martinique

Pré-requis

Si stagiaire en poste
depuis moins d'1 an ->
Avoir suivi les modules 1
et 2 ou avoir les
connaissances
équivalentes

Si stagiaire en poste
depuis plus d'1an ->
picking autorisé

Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

En présentiel

Formateur

Effectif

Un groupe de 8 agents
minimum

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

Formation AFC Bloc gestion vérification - Modules 5-6 CAF 972 - CAF 973

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

Module 5

Les finalités des structures et services

Les opérateurs, les gestionnaires, les professionnels, les interventions
éligibles aux financements Caf

Les règles d'éligibilité et de calcul des prestations de service LAEP,
médiation familiale, espaces rencontre, Réaap, AAD, CLAS

La convention et les pièces justificatives

Les différentes étapes du dossier ; la procédure nationale de liquidation
Médiation familiale et LAEP et AAD

Le calcul des prestations de service Maia - AFAS

Bonus territoire : conditions d'éligibilité. Lissage et calcul liés aux LAEP et
aux ludothèques et le renouvellement

Module 6

L'animation de la vie sociale, l'espace de vie sociale

Les finalités des structures

Les gestionnaires

Les règles d'éligibilité et de calcul de la prestation de service

La convention et les pièces justificatives

Les différentes étapes du dossier

Les prestations de service et SIAS

La Convention territoriale globale

Les finalités

L'approche territoriale

Le Bonus territoire

Calcul du bonus territoire (Coordination, ingénierie, diagnostic)

La convention, les signataires

Méthodes mobilisées

Alternance de méthodes didactiques et actives s'appuyant sur les compétences et pratiques des stagiaires.

Exercices individuels et en sous-groupe, avec une base formation

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter



afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
